



INFORMATIONS RELATIVES AU DÉCONFINEMENT PROGRESSIF APPLICABLES AU VOLLEY

(27 novembre 2020)



À PARTIR DU
28 NOVEMBRE 2020

Possibilité de pratiquer une activité sportive **EXTRA-SCOLAIRE EN CLUB** POUR LES MINORS (moins de 18 ans) dans un club uniquement **INDIVIDUELLE ET EN EXTÉRIEUR** dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé.

À PARTIR DU
15 DÉCEMBRE 2020

FIN DU CONFINEMENT MAIS COUVRIR EU PARTOUT EN FRANCE DE 2000 à 2100.
POUR LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES POUR LES MINEURS EN INTÉRIEUR ET EN EXTÉRIEUR (activités sportives et de loisir) aussi pendant la période des fêtes, à l'exception des activités sportives pratiquées en club, selon les règles d'encadrement habituelles (sécurité et santé) mais dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé. Pas de visite de déplacement autorisé (sauf 100 km autour du domicile pour accéder au lieu de destination).

À PARTIR DU
20 JANVIER 2021

SI LE NOMBRE DE CONTAMINATIONS RESTE SOUS LA BARRÈRE DES 5 000 CAS PAR JOUR.
Possibilité pour les **ADULTES** de reprendre une activité de **SPORT COLLECTIF DE CONTACT EN CLUB EN INTÉRIEUR ET EN EXTÉRIEUR** à l'exception de la situation sanitaire à l'étranger.